

Image not found or type unknown



Lorsqu'il y a don au dernier survivant .

Par **Marylou73**, le **09/05/2010** à **12:37**

Bonjour, mon père est décédé en 2007, mes parents avaient fait don au dernier survivant. Nous sommes 5 enfants tous majeurs. Ma maman souhaite vendre le terrain et sa résidence principale, mais 3 de mes sœurs s'y opposent. Ont-elles le droit de s'opposer à la vente ?